LA SÉCURÎTÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS



ÉDITO

p.3

FAITS MARQUANTS

p.4

RETOUR SUR L'ANNÉE 2019

p.5

ARTISTES-AUTEURS

p.9

AFFILIATION

p.14

RECOUVREMENT

p.16

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

p.18

RELATION AFFILIÉS

p.20

ANNEXES

p.23



ÉDITO

Après avoir posé les bases de notre nouvelle organisation en redéfinissant nos processus de gestion, il nous faut désormais assurer nos nouvelles missions.

2019 restera comme une année de transition importante pour la Sécurité sociale des artistes auteurs. Les travaux collectifs menés depuis deux ans en termes d'évolution technique, d'organisation et de gestion des ressources humaines ont permis de franchir les premiers jalons de la réforme du régime avec le transfert progressif du recouvrement et le renforcement des missions spécifiques que sont l'affiliation, l'action sociale et l'accès aux droits des artistes-auteurs.

Les défis qui nous attendent en 2020 sont aussi importants que ceux que nous avons déjà relevés. Après avoir posé les bases de notre nouvelle organisation en redéfinissant nos processus de gestion, il nous faut désormais assurer nos nouvelles missions. Aussi nous avons lancé de nouveaux chantiers d'ampleur avec la refonte de notre système d'information et la simplification de l'accès à l'information sur notre site internet.

192 546
ARTISTES-AUTEURS 1

1 711
DIFFUSEURS

141
MILLIONS D'EUROS
RECOUVRÉS 1

25
COLLABORATEURS 1

2,5 %
DE FRAIS DE
FONCTIONNEMENT 1

THIERRY DUMAS

DIRECTEUR DE L'AGESSA ET DE LA MAISON DES ARTISTES -SÉCURITÉ SOCIALE

١

01 JANVIER 2019





TRANSFERT

DU RECOUVREMENT

La mise en œuvre de la réforme du régime social des artistes-auteurs se traduit par le transfert à l'Urssaf du recouvrement des cotisations sociales précomptées par les diffuseurs. Dans le même temps, le recouvrement de la cotisation d'assurance vieilllesse par le biais du précompte versé par les diffuseurs est mis en place.

TRANSFERT DU PERSONNEL



Le transfert du recouvrement s'est accompagné pour 65 collaborateurs d'un transfert de leur contrat de travail à la branche recouvrement. Pour autant, les départs sont étalés entre mars 2019 et juin 2020 car 45 de ces collaborateurs demeurent mis à la disposition de la Sécurité sociale des artistes auteurs. Au 31 décembre 2019, la Sécurité sociale des artistes auteurs compte 25 salariés.

25 OCTOBRE 2019



MESURE DE COMPENSATION DE LA HAUSSE DE LA CSG

Cette année encore, la Sécurité sociale des artistes auteurs a assuré le versement de la mesure de soutien au pouvoir d'achat qui vient compenser la hausse de la CSG des artistes-auteurs. Cette aide a été versée à 41 415 artistes-auteurs pour un montant total de 9 500 614,24 euros.

01 JANVIER 2019



AFFILIATION:

GÉNÉRALISATION DES ÉCHANGES DE DONNÉES AVEC L'ACOSS ET LA CNAM

La mise en place de flux d'échanges de données provenant des Centres de formalités des entreprises et des précomptes des diffuseurs permet à la Sécurité sociale des artistes auteurs de prononcer l'affiliation des artistes-auteurs. A l'issue de ce contrôle du champ d'activité, un flux centralisé de données est adressé à la Cnam pour l'ouverture des droits santé des artistes-auteurs.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2019







42 748 € REVENU MOYEN²

45 ÂGE MOYEN¹

¹ Données cumulées Agessa et MDA

² Déclaration 2019 des revenus 2018

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES DIFFUSEURS ET DES ARTISTES-AUTEURS

Depuis plusieurs années l'accent est mis sur la digitalisation des démarches. Le recours au service en ligne s'amplifie.





TAUX DE TÉLÉDÉCLARATION DES REVENUS



DES ARTISTES-AUTEURS PRIVILÉGIENT DES MODES DE RÈGLEMENT EN LIGNE



43 997 ESPACES PRIVÉS ARTISTES-AUTEURS 150 977 ESPACES PRIVÉS DIFFUSEURS

▼ INFORMER ET FACILITER L'ACCÈS AU DROIT

En complément des canaux traditionnels, de nouveaux supports plus en lien avec les usages diversifient l'accès à l'information.













22 283APPELS
TÉLÉPHONIQUES

25 933 EMAILS TRAITÉS

5 876ABONNÉS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX¹

843 647
VISITES SUR
SECU-ARTISTESAUTEURS.FR1

1 360 RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉS

SOUTENIR LES ARTISTES-AUTEURS FRAGILISÉS

La commission d'action sociale poursuit son accompagnement des artistes-auteurs en difficulté par l'attribution d'une aide personnalisée à partir d'une approche globale de la situation de chaque bénéficiaire.



54 001 € AIDES ALLOUÉES

122BÉNÉFICIAIRES



2019 RETOUR SUR L'ANNÉE

♥ GARANTIR ET FINANCER LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

Le recouvrement et le contrôle du champ d'activité des artistes-auteurs constituent des enjeux prioritaires pour garantir l'équilibre financier du système de protection sociale. Avec le déploiement progressif de la réforme, le recouvrement des diffuseurs, est désormais assuré par l'Urssaf Limousin.



113 252 NOUVELLES AFFILIATIONS³



22 722 081 €RECOUVRÉS

♥ ACCOMPAGNERLA RÉFORME

Les travaux nécessaires à la mise en place de la réforme se poursuivent. Une attention toute particulière est portée à l'information des artistes-auteurs et des diffuseurs par le déploiement d'actions de communication spécifique.



5 RÉUNIONS D'INFORMATION EN RÉGION ¹



240 570 EMAILS DIFFUSÉS ¹



RUBRIQUE SPÉCIALE SUR LE SITE INTERNET¹

¹ Données cumulées Agessa et MDA

³ Données cumulées Agessa et MDA (affiliation dès le 1er euro)



ARTISTES AUTEURS

Au 31 décembre 2019, le régime social des artistes-auteurs compte 192 546 ¹ affiliés. Ce nombre cumule les artistes-auteurs relevant de l'Agessa et de la Maison des artistes. Ces affiliations ont été prononcées sur la base des déclarations trimestrielles des diffuseurs et des inscriptions au Centre des formalités des entreprises en qualité d'artistes-auteurs.

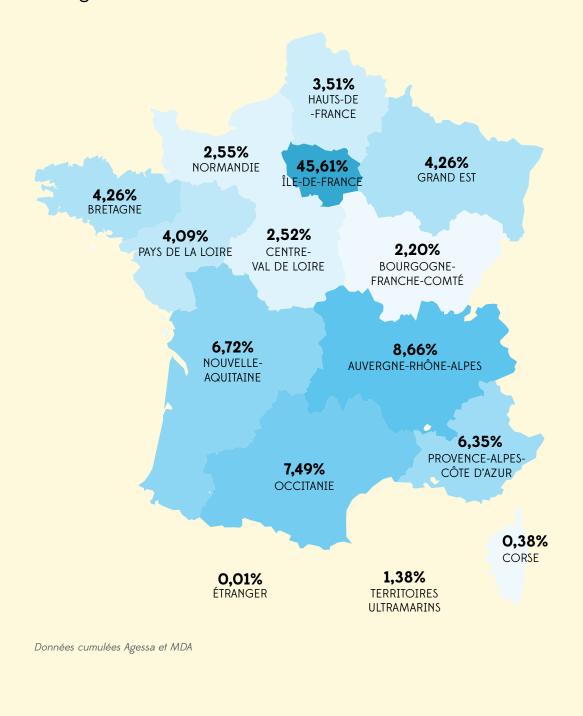
		Nombre d'artistes-auteurs	En %
	Auvergne-Rhône-Alpes	16 673	8,66
	Bourgogne-Franche-Comté	4 228	2,20
	Bretagne	8 205	4,26
	Centre-Val de Loire	4 851	2,52
	Corse	733	0,38
	Grand Est	8 197	4,26
	Hauts-de-France	6 765	3,51
Région	Île-de-France	87 822	45,61
	Normandie	4 913	2,55
	Nouvelle-Aquitaine	12 937	6,72
	Occitanie	14 428	7,49
	Pays de la Loire	7 883	4,09
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 230	6,35
	Territoires ultramarins	2 661	1,38
	Étranger	20	0,01
Sexe	Femmes	79 713	41,40
Sexe	Hommes	112 833	58,60
	Âge moyen	45	
	Moins 30 ans	20 228	10,51
Âge	Entre 30 et 50 ans	95 980	49,85
	Entre 50 et 60 ans	41 571	21,59
	Plus de 60 ans	34 767	18,06

Données cumulées Agessa et MDA

¹ Données cumulées Agessa et MDA

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

L'Île-de-France demeure un centre de création artistique prédominant puisqu'environ 46 % des artistes-auteurs de l'Agessa et de la Maison des artistes y sont implantés. Dans le reste du territoire, un gradient nord-sud semble se confirmer. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Paca rassemblent environ un tiers de la population des artistes-auteurs de l'Agessa et de la Maison des artistes.



L'âge moyen des artistes-auteurs relevant de l'Agessa et de la Maison des artistes s'établit autour 45 ans ¹. Les artistes-auteurs âgés de 30 à 50 ans représentent, pour leur part, un peu moins de la moitié de la population.



¹ Données cumulées Agessa et MDA

REVENUS ARTISTIQUES PERÇUS EN 2018

Le revenu moyen des artistes-auteurs affiliés à l'Agessa s'élève à 42 748 euros. Ce montant cache de nombreuses disparités puisque la moitié des affiliés de l'Agessa a des revenus compris entre le seuil d'affiliation et le plafond de la Sécurité sociale et qu'environ un quart a des revenus sous le seuil d'affiliation.

	Nombre d'artistes-auteurs	En %	Evolution en %
Revenus inférieurs au seuil d'affiliation	4 439	26	-4
Revenus compris entre le seuil d'affiliation et le plafond de la SS	8 273	50	-3
Revenus supérieurs au plafond de la SS	3 937	24	4

REVENUS ACCESSOIRES

1 235 artistes-auteurs de l'Agessa ont déclaré avoir perçu des revenus accessoires. Leur nombre reste quasiment stable par rapport à 2018 (augmentation de 3 %). Quant au revenu moyen, il enregistre une hausse significative de 22 % portant son montant à 2 500 euros.

	Revenu moyen en €	Nombre d'artistes-auteurs
Illustrateurs	2 100	447
Ecrivains	3 493	335
Photographes	2 214	235
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	2 275	110
Traducteurs	1 563	58
Auteurs d'œuvres dramatiques	2 640	24
Auteurs de compositions musicales	1 661	11
Auteurs du multimédia interactif	2 350	12
Chorégraphes	2 253	2
Auteurs de logiciel	3 201	1
TOTAL	2 500	1 235



En 2019, 113 252 nouvelles affiliations ¹ ont été prononcées par l'Agessa et la Maison des artistes. Ce résultat s'explique en grande partie par l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, de la réforme du régime et notamment de l'affiliation au 1^{er} euro. Les ex-assujettis du régime social des artistes-auteurs ont désormais le statut d'affilié.

		Nombre affiliés	En %
	Auvergne-Rhône-Alpes	9 852	8,7
	Bourgogne-Franche-Comté	2 472	2,2
	Bretagne	4 574	4,0
	Centre-Val de Loire	2 806	2,5
	Corse	558	0,5
	Grand Est	4 938	4,4
	Hauts-de-France	4 162	3,7
Région	Île-de-France	52 343	46,2
	Normandie	2 855	2,5
	Nouvelle-Aquitaine	7 227	6,4
	Occitanie	8 125	7,2
	Pays de la Loire	4 389	3,9
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 672	5,9
	Territoires ultramarins	2 276	2,0
	Étranger	3	0,0
Sexe	Femmes	41 260	36,4
Sexe	Hommes	71 992	63,6
	Âge moyen	44	
	Moins 30 ans	19 123	16,9
Âge	Entre 30 et 50 ans	52 966	46,8
	Entre 50 et 60 ans	19 731	17,4
	Plus de 60 ans	21 432	18,9

Données cumulées Agessa et MDA

¹ Données cumulées Agessa et MDA



Avec le transfert progressif du recouvrement, l'Agessa, pour la dernière année, a recouvré les cotisations et contributions sociales des artistes-auteurs en bénéfices non commerciaux (les appels auprès des artistes-auteurs en traitements et salaires ont été suspendus en raison du recouvrement de ces cotisations directement par le précompte), le recouvrement diffuseur ayant déjà été pris en charge par l'Urssaf Limousin.

	Montant recouvré en € auprès des artistes-auteurs en BNC
Cotisations encaissées directement	20 877 497
Cotisations reçues par transfert des Urssaf (ADS)	1 434 290
Formation professionnelle (Afdas)	410 294
TOTAL	22 722 081



COMMISSION D'ACTION SOCIALE

La commission d'action sociale (CAS) contribue à la prise en charge d'une partie des cotisations sociales des auteurs affiliés de manière dérogatoire. Ces aides sont attribuées sur des critères à la fois financiers (revenus du foyer fiscal) et familiaux (célibataire, marié ou pacsé, avec ou sans enfants...). Au cours des quatre séances de l'année 2019, 122 aides ont été attribuées à des artistes-auteurs relevant de l'Agessa pour un montant de 54 001 euros, soit un montant moyen de 442 euros.

Parallèlement, 236 aides ont été attribuées au profit des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes pour un montant total de 36 234 euros, soit un montant moyen de 153 euros. Au total, 358 aides, représentant 90 235 euros, ont été attribuées à des personnes relevant du régime des artistes-auteurs en 2019, pour un montant moyen de 252 euros.



RELATION AFFILIES

ACCUEIL PHYSIQUE



Accueil sur rendez-vous

1 360 artistes-auteurs ont été reçus par un conseiller de l'Agessa lors d'un rendez-vous personnalisé. Le délai moyen pour obtenir cet entretien est de 3 jours. En cumulant les rendez-vous proposés par les conseillers de la Maison des artistes, pas moins de 2 524 artistes-auteurs ont bénéficié de cette offre de service en 2019.

Réunions de début d'activité

Chaque mois, des réunions destinées aux artistesauteurs en début d'exercice sont organisées afin de leur présenter les principes du régime social des artistes-auteurs, les différents interlocuteurs ainsi que les démarches à réaliser. 221 ¹ artistes-auteurs de l'Agessa et de la Maison des artistes ont ainsi pu bénéficier de cet

GESTION DES CONTACTS



Accueil téléphonique

accompagnement.

En 2019, les conseillers de l'Agessa ont répondu à 22 283 appels téléphoniques (artistes-auteurs et diffuseurs confondus). Les taux de décroché des artistes-auteurs et des diffuseurs s'établissent à 65 %. Ils accusent une baisse d'une dizaine de points par rapport à l'année précédente.



Emailing

25 933 emails ont été traités par les conseillers de l'Agessa. Ce canal s'impose, année après année, comme prépondérant dans la relation affiliés.

DIGITAL

Portail internet

Le portail commun à l'Agessa et à la Maison des artistes, secu-artistes-auteurs.fr, a reçu 1 099 250 visiteurs ¹.



Espaces privés

Depuis plusieurs année l'accent est mis sur la digitalisation des démarches avec l'enrichissement de l'offre de service en ligne. 43 997 artistes-auteurs et 150 977 diffuseurs de l'Agessa disposent d'un espace privé sur notre site pour gérer leurs démarches. Dans le même temps, 60 763 artistes-auteurs et 74 612 diffuseurs de la Maison des artistes ont également un espace privé.



Réseaux sociaux

L'Agessa et la Maison des artistes, présentes sur les réseaux sociaux depuis 2017 sous la marque ombrelle « La Sécurité sociale des artistes auteurs », compte désormais 5 389 ¹ abonnés à sa page Facebook soit une progression d'environ 70 %. Une chaîne Youtube, dont les vidéos ont été visionnées plus de 9 700 ¹ fois, complète le dispositif.



				Illustrateurs	Écrivains	Photographes	Auteurs d'œuvres audiovisuelles	Traducteurs	Auteurs d'œuvres dramatiques	Auteurs de compositions musicales	Auteurs du multimédia interactif	Chorégraphes	Auteurs de logiciel	Total
	Nombre d'artistes-auteurs		1 771	2 665	4 669	4 266	1 092	182	1 295	510	36	163	16 649	
	En %		10,6	16,0	28,0	25,6	6,6	1,1	7,8	3,1	O,2	1,0	100	
	Statut fiscal BNC		1 305	511	4 349	996	192	32	333	394	13	112	8 237	
	Revenus	Revenus artistiques	Revenu moyen en €	32 130	42 544	28 986	47 808	22 168	38 795	71 191	29 715	23 174	90 968	42 748
Affiliés			Revenus inférieurs au seuil affiliation	487	729	1 381	1 014	244	54	350	132	11	37	4 439
			Revenus compris entre le seuil d'affiliation et le plafond de la SS	1 002	1 436	2 370	1 833	712	95	495	247	20	63	8 273
			Revenus supérieurs au plafond de la SS	282	500	918	1419	136	33	450	131	5	63	3 937
		Revenus accessoires	Montant moyen en €	2 100	3 493	2 214	2 275	1 563	2 640	1 661	2 350	2 252	3 201	2 500
			Nombre d'artistes-auteurs	447	335	235	110	58	24	11	12	2	1	1 235
Assujettis		Nombre d'artistes-auteurs		8 040	10 4319	21 716	192	9 277	1 953	26 409	2	127	374	172 409
		En %		4,7	60,5	12,6	O,1	5,4	1,1	15,3	0,0	0,1	0,2	100

LA SÉCURÎTÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS